

Exercer la saine gestion de la copropriété c'est aussi...

LA PRÉVENTION D'INCENDIE (#3)

Nous poursuivons cette semaine notre série d'articles sur la prévention incendie en nous attardant plus spécifiquement sur la sécurité à l'intérieur des unités de logement ; quelles sont les principales causes d'incendie et les conseils de prévention ?

LES APPAREILS DE CUISSON

Près de 30% des incendies sont causés par l'imprudence ou la négligence. **Soyez prévoyant.** À cet effet, ne laissez jamais d'aliments sur la cuisinière sans surveillance ; Ne placez aucun petit poêlon sur les grandes plaques chauffantes de la cuisinière ; n'utilisez jamais le four ou les plaques chauffantes de la cuisinière pour chauffer la maison ; ne laissez pas s'accumuler de graisse dans le four ou autour des plaques chauffantes de la cuisinière ; n'utilisez que la friteuse électrique ou le four pour faire cuire des frites ; ne portez jamais de vêtements à manches amples lorsque vous cuisinez ; n'éteignez jamais un feu de cuisson avec de l'eau ou du Bicarbonate de soude, couvrez plutôt le poêlon d'un couvercle et éteignez la plaque chauffante ; Enfin, ne laissez pas s'accumuler de miettes dans le grille pain.

LES ARTICLES DE FUMEUR

Les articles de fumeur sont à l'origine d'environ un incendie sur cinq. **Soyez vigilant.** Ne laissez jamais d'allumettes ou de briquet à la portée des enfants ; Ne fumez jamais au lit ; ne laissez jamais de cigarette brûlée sans surveillance dans un cendrier ; utilisez des cendriers sécuritaires à large rebord ; ne déposez jamais de cendrier sur les bras des fauteuils ou sur d'autres endroits instables ; ne jamais vider directement le contenu d'un cendrier dans un panier à rebuts et enfin, ne fumez jamais dans un endroit contenant des produits inflammables ou des objets fraîchement peints ou encore après avoir utilisé une colle volatile inflammable.

LES CIRCUITS ÉLECTRIQUES

15% des incendies sont causés par des problèmes électriques. **Voyez-y.** Ne surchargez pas les prises électriques en y branchant plusieurs appareils ; ne dépassez pas 15 ampères par circuit électrique à l'exception des circuits spéciaux pour la cuisinière, le chauffe-eau, la sècheuse et parfois le système de chauffage. Ne laissez aucune rallonge électrique sous les tapis, évitez d'agrafer une rallonge électrique le long des boiseries, de la passer derrière un radiateur ou de la coincer entre la porte et le cadre de porte ; n'utilisez pas de rallonge électrique effilochée - remplacez-la ; raccordez tout appareil de grande puissance à un circuit indépendant ; débranchez la rallonge électrique lorsqu'elle n'est pas utilisée ; éteignez la lumière en sortant d'un local particulièrement encombré comme un placard, une remise à un grenier ; et enfin gardez une distance suffisante entre les rideaux et les appareils de chauffage.

Comme dans tout autre domaine, les bonnes habitudes se développent à l'usage et nous vous invitons fortement à faire de ces quelques conseils des habitudes de vie dans vos logis.

À la prochaine.

Notes: - Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
2014 article

Gmpub046